

<b>MARCHÉ D'ASSURANCES - appel à la concurrence - CAHIER des PRESCRIPTIONS</b>
--

**Préambule**

Le présent appel à la concurrence concerne l'assurance, d'une part des bâtiments communaux et la protection juridique, d'autre part du matériel roulant, dont les listes sont portées en annexe.

Aucun cahier des charges n'est pré-établi. La municipalité s'est plus précisément attachée à émettre des souhaits et à donner une trame à suivre. Ce sont ces éléments qui figurent dans les pages suivantes. Ces souhaits ne sont pas exhaustifs ; toutes propositions pouvant compléter favorablement ces éléments de base seront les bienvenues.

1. Les candidats s'attacheront à proposer leurs meilleures conditions –générales et particulières, tant du point de vue des risques assurés, que des franchises et du coût proposés. Les candidats fourniront un **tableau récapitulatif synthétique des garanties et des franchises**. Des variantes et des additifs peuvent être présentés ; ceux-ci figureront dans un document annexe qui précisera le montant des franchises et le coût majoré ou minoré.
  
2. Le marché prendra effet au **1<sup>er</sup> janvier 2013** pour une durée de 5 années.

<b>1- PRINCIPALES ATTENTES DE LA MUNICIPALITÉ</b>
---

**1. MULTIRISQUES COMMUNE**

- a. Incendie - Dommages dus à l'eau – explosion – foudre ...
- b. Vol et vandalisme
- c. Bris de glaces
- d. Evènements climatiques
- e. Recours
- f. Catastrophes naturelles
- g. Garanties annexes
- h. Responsabilité civile
- i. Assurance du personnel communal en déplacement pour mission
- j. Dispositions particulières

**2. VÉHICULES ROULANTS**

- a. Fourgon
- b. Tracteurs
- c. Tondeuse

**3. PROTECTION JURIDIQUE**

## 2- INFORMATIONS A DESTINATION DES CANDIDATS

### 1. MUTIRISQUES COMMUNE

#### A – NOTA

La Commune d'ESQUELBECQ est membre de la Communauté de Communes de l'Yser ayant notamment la compétence voirie.

Nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2012 : 2219

ESQUELBECQ est traversé par une rivière : l'Yser, non navigable sur le territoire communal.

SOMME ESTIMATIVE pouvant servir de référence pour l'assurance du contenu (mobilier, matériel, marchandises, objets de valeur) : 700 000 €

SURFACE DÉVELOPPÉE des bâtiments au 1.1.2012 : 12 232 m<sup>2</sup> +/- 5 % (voir annexe 1) avec 90 % de matériaux durs.

VALEUR DE RECONSTRUCTION = valeur vénale de reconstruction en cas de sinistre partiel ou total sur bâtiment. Il est souhaitable que les candidats proposent une variante avec la valeur de reconstruction à neuf et à l'identique.

INDICE : il est indispensable que les candidats précisent le montant du dernier indice de référence connu qui sera retenu dans un premier temps pour le calcul de la franchise et des montants de garanties éventuellement exprimées en « quantité indice ».

#### B - informations à destination des candidats pour les risques INCENDIE ; DÉGATS DES EAUX ; Foudre ; chute d'AÉRONEFS ; CHOC d'un VÉHICULE... VOL ; VANDALISME ; BRIS DE GLACES

- Les bâtiments sont équipés de **MATÉRIEL** scolaire, sportif, bureautique ou technique. Des objets divers sont entreposés dans les dépendances ou entrepôts.
- **ARCHIVES** : Certains bâtiments contiennent des archives et des valeurs placées sous coffre, il s'agit notamment de la Mairie et de la Maison du Westhoek. Ces bâtiments sont munis d'alarmes.
- En cas de perte d'usage des locaux, il convient de préciser aux candidats que les bâtiments communaux ne sont pas évalués en *valeur locative*. Il y a lieu d'en tenir compte lors des propositions de garanties.
- La commune organise chaque année à l'espace *Maison du Westhoek* et à la médiathèque, des **EXPOSITIONS** comportant souvent des objets de valeur prêtés par les partenaires culturels. Pour information la valeur maximale de la plus grande exposition en 2003 s'élevait à 21 000 €
- Certains bâtiments accueillent ou accueilleront des **LOCATAIRES** :

i.	Logement du Four à Pain	-	loyer annuel 2011 : 7550
ii.	Restaurant <i>Table des Géants</i>	-	loyer annuel 2011 : 11400
iii.	Presbytère et garage attenant	-	loyer annuel 2011 : 6000
iv.	Logement de fonction école	-	loyer annuel 2011 : 7543
v.	Logement conciergerie école	-	loyer annuel 2011 : 5517
vi.	Logement 18 place Bergerot	-	loyer annuel 2011 : 2300

- vii. Bail commercial 18 place Bergerot - loyer annuel 2011 : 2868
- viii. Logement 2 rue de Pitgam -
- ix. Bail commercial 2 rue de Pitgam - } 8400 prix en 2012 sur les 2 baux
- x. Logement 7 place Bergerot - après travaux ce bâti accueillera des zones commerciales au rez-de-chaussée, l'occupation de l'étage et des combles n'est pas précisé actuellement.

- **Espace MAISON du WESTHOEK** : (bâtiment muni d'une alarme) ce bâtiment comporte au rez-de-chaussée un accueil touristique incluant un espace de produits du terroir regroupant plusieurs associations, une verrière, un coin cuisine et 2 salles de réunions comportant un important matériel scénique ; les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages accueillent la médiathèque accessible par un escalier central et un ascenseur. L'espace Maison du Westhoek comporte une verrière accueillant une exposition permanente.
- la **MÉDIATHEQUE** est équipée à ce jour de 6384 ouvrages et 1466 documents sonores. Ces chiffres évoluent chaque année.
- Annexé à la Maison du Westhoek, le **restaurant la Table des Géants** loué à un restaurateur, appartient à la commune.
- **ÉGLISE et CLOCHER** : La charpente de l'église et du clocher comporte des éléments de bois. L'église et le clocher sont accessibles aux visiteurs dans le cadre de visites guidées. L'**ÉGLISE** est inscrite à l'**inventaire des monuments historiques**, elle est située dans le périmètre immédiat du château d'ESQUELBECQ, classé Monument Historique. L'orgue ancien et le carillon du clocher appartiennent à la Commune. L'église est munie d'un paratonnerre. L'espace du **CLOCHER** présente, à l'attention du public, des pièces de valeur placées sous verrière fermée à clé ; certaines de ces pièces appartiennent à la Commune, d'autres à la paroisse ou à des particuliers. L'église est ouverte au public la journée et fermée la nuit. L'accès au clocher est fermé au public et n'est accessible qu'en présence d'un membre du personnel communal (capacité d'accueil au clocher : 19 personnes maxi). Toutes les fenêtres sont munies de **VITRAUX** dont 3 en forme d'œil de bœuf situés côté fonds baptismaux et 3 grands (3 nefs). Tous les vitraux donnant sur les espaces ouverts au public sont protégés à l'extérieur par un fin grillage.
- **MAIRIE** : La porte intérieure de la mairie donnant accès à la salle des mariages comporte un vitrail. La mairie est située dans un parc comportant une mare ; le parc est ouvert au public. Le bâtiment de la Mairie est muni d'une alarme.
- **ECOLE A. AMMEUX** : l'école se compose de 6 classes primaires, 2 classes maternelles, un restaurant scolaire. L'espace constitué des classes primaires est muni d'une alarme. Des travaux de construction sont en cours : 3 nouvelles classes, 1 espace garderie et psychomotricité ainsi qu'un restaurant scolaire verront le jour.

### C – informations à destination des candidats pour les risques **RESPONSABILITÉ CIVILE – RESPONSABILITÉS COMMUNALES**

Outre la responsabilité civile classique destinée aux Collectivités Territoriales, les candidats tiendront compte des éléments particuliers suivants :

- La Municipalité organise chaque année durant les vacances, de février, de Pâques et d'été un **CLSH** –centre de loisirs sans hébergement- au cours duquel des sorties sont organisées : mini camps, piscine, visites, voyages... Les enfants sont encadrés par un Directeur, éventuellement un Directeur Adjoint et des animateurs titulaires à 80 % du BAFA.
- La Municipalité est amenée régulièrement, de par sa situation rurale, à **missionner les employés communaux** durant leur temps de travail. Ces personnes utilisent leur

véhicule personnel pour se rendre sur les différents lieux de leurs missions pour le compte de la Commune.

- **Cantine scolaire** : la cantine sera gérée, dès septembre 2012 par la Mairie. Les repas sont, pour le moment, intégralement confectionnés et préparés par le personnel communal. Cette pratique pourrait être revue après la construction du nouveau restaurant scolaire en HQE. Elle est située dans l'enceinte de l'école A. AMMEUX.
- Le **Conseil Municipal** est composé de 19 élus dont certains ont reçu des délégations pour prendre certaines décisions en lieu et place du Maire en son absence. Les commissions municipales fonctionnent avec des membres bénévoles extra municipaux dont certains ont reçu délégations.
- Le **CCAS** d'ESQUELBECQ est administré par des élus et des administrateurs bénévoles.
- La commune délivre des autorisations d'occupation de sol et des permis de construire. Elle possède un PLU approuvé le 23/02/2011.
- La commune organise des **festivités** et donne des autorisations aux associations organisatrices de manifestations sur le domaine public.
- La commune et les services communaux travaillent en partenariat avec des bénévoles : associations, habitants, ...) qui utilisent les locaux et le matériel communal et fréquentent des organismes de formation.
- La mairie **loue ou met à disposition ses salles municipales** à l'occasion de réunions, mariages, manifestations sportives, festives et culturelles
- La commune réalise régulièrement des **travaux de constructions** par le biais de marchés publics. Question : quelle assurance **DOMMAGE/OUVRAGE** dans ces cas-là ?
- un **chemin de randonnées** « *des chênes au château* », classé PDIPR est ouvert au public, il longe notamment les douves du château, et donne accès au Point Fort Yser à l'arrière de l'espace Maison du Westhoek ; cet endroit comporte une aire de jeux d'enfants, une aire de pique-nique et 2 perches de tir à l'arc.
- **Village patrimoine** : le village d'Esquelbecq a été labellisé « Village Patrimoine », des visites ponctuelles ont lieu et sont conduites par des bénévoles attachés à l'Office de Tourisme communal.
- **Village du Livre** : Esquelbecq est reconnu « Village du Livre ». Des festivités et rencontres culturelles sont organisées régulièrement, et des locaux communaux sont loués à bail commercial à des professionnels du livre.

## D . VÉHICULES ROULANTS

LISTE DES VÉHICULES ROULANTS utilisés par le personnel communal dans l'exercice de leurs fonctions.

- FOURGON BOXER PEUGEOT – 7 CV – 3 places - diesel – imm. AS-437-CV -  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 10/05/2007  
Bonus 0.62  
Valeur d'achat au 05/2010 (occasion) : 11 684 € H.T.  
Valeur des aménagements : 1524 €
  
- TRACTEUR Ford - 70 CV - 2 places – PTR 5 T – imm. 33 PJ 59  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 08/1977  
Valeur à neuf : 4573 € H.T.  
Pas de remorque – pas de travaux de battage – tracteur agricole : vitesse maxi 25 km/h
  
- TONDEUSE Rubi – 50 CV – 2 places – PTR 10 T– imm. / n° série : 280994113  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 09/1994  
Valeur à neuf : 15 245 € H.T. Pas de remorque
  
- REMORQUE plateau HENRA - imm. 482-CSE-59  
1<sup>ère</sup> mise en circulation : 03/07/2007  
Valeur d'achat à neuf : 2287.48 € H.T.
  
- TRACTEUR 7740 SL POWERSTAR Occasion  
Moteur 4 cylindres 95 CV avec CHARGEUR FAUCHEUX F 20 MULTIBENNE 1.70 M 1.1 M3 (en cours d'acquisition, mis en commande le 3/04/2012).
  - Proposer un type d'assurance correspondant à l'âge et à la valeur des véhicules, **soit sous forme de « flotte », soit particulier à chaque matériel.**

## 2. PROTECTION JURIDIQUE

Défense des intérêts de la Commune représentée par le Maire, en l'absence de solution amiable.

Il est demandé aux candidats de proposer un contrat souple tenant compte du caractère spécifique des collectivités territoriales et des multiples conséquences –et par la même, des dossiers annexes pouvant surgir à la suite d'un premier litige.

- Les candidats présenteront à l'appui de leur proposition en matière de protection juridique, leurs références communales pour lesquelles des dossiers ont été défendus.

**ANNEXE 1 Bâtiments**

bâtiment	Superficie m <sup>2</sup>
<b>Bâtiments communaux :</b>	
Presbytère et garage rue de la Procession	455
Centre paroissial rue de la Procession	210
local entrepôt rue de la Procession	250
Maison 7 Place Bergerot	330
Maison 18 Place Bergerot	77
Maison 2 rue de Pitgam	170
Bungalow de pêche	18
Maison du Westhoek et restaurant annexé place Bergerot	1420
Local pétanque, site du Tir à l'Arc rue des Chênes	112
Logement de fonction (école A. AMMEUX) rue de Bergues	240
Logement/ garderie (école A. AMMEUX)	75
Ecole primaire A. AMMEUX dont préau école primaire 81 m <sup>2</sup>	831
Ecole maternelle et restaurant scolaire A. AMMEUX	645
Salle des sports rue du 5 septembre et salles contigües	870
Tribunes et vestiaires sportifs (site de la salle des sports)	230
Ateliers communaux rue de la Cloche	760
Salle St Joseph rue de la Gare	343
Salle de la Chênaie	290
Eglise	2340
Chapelle (annexe église)	6
Mairie rue G. Deblock	640
Salle du Four à Pain (site de la mairie)	150
Logement du four à Pain (site de la mairie)	150
Sanitaires publics (site de la mairie)	30
Salle des jeunes (site de la mairie)	90
Minoterie, 3 ter rue de Bergues	1165
<b>Propriété du C.C.A.S.</b>	70
maison 162 rue de Bergues	
<b>TOTAL</b>	<b>11 967</b>